

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023-2024

I- FONCTIONNEMENT INTERNE

Les travaux des organes associatifs de l'Institut ont été menés sous forme de réunion présenteielle et de visioconférences.

11 – Assemblée générale ordinaire du 21 novembre 2023

L'assemblée générale qui s'est tenue au siège de l'Institut :

- a exprimé sa reconnaissance à Bernard DUBOIS, démissionnaire, qui a toujours été un collaborateur fidèle de l'Institut, et qui s'est plus particulièrement investi dans les actions tournées vers l'insertion des jeunes comme « Découverte des métiers », « Trophées de la découverte professionnelle » et soutien scolaire ;
- a approuvé à l'unanimité le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 octobre 2022 ;
- a approuvé à l'unanimité le rapport d'activité 2022-2023 ;
- a approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice 2022-2023 ;
- a débattu des orientations de l'année 2023-2024 ;
- a fixé les montants de la cotisation annuelle ;
- a approuvé à l'unanimité le projet de budget 2023-2024 après l'avoir amendé.

12- Travaux divers

Le bureau de l'Institut s'est réuni en moyenne deux fois par mois hors période de congés d'été.

Une visioconférence s'est tenue le 13 novembre 2023 avec la Caisse des Dépôts ;

Une présentation des résultats du baromètre 2023 a été assurée au ministère de la transformation et de la fonction publiques le 23 février 2024 ;

Une consultation de différents organismes de sondage pour le renouvellement du contrat a donné lieu à des auditions le 12 juin 2024.

Les contacts avec Sciences-Po Paris pour élaborer un cadre de coopération ont été poursuivis.

II- BAROMETRES 2023¹

2.1 Baromètre 2023 sur les services publics

Le baromètre de mesure de l'opinion des Français et de la satisfaction des usagers, publié depuis 2024, dresse un état général de la relation entre les services publics et les citoyens, et fait des analyses renforcées de neuf grands services publics : la police et la gendarmerie ; la santé publique ; l'éducation nationale ; l'environnement ; la sécurité sociale ; la justice ; la fiscalité et la collecte de l'impôt ; le logement ; l'emploi et la lutte contre le chômage.

¹ Les rapports complets des baromètres évoqués, incluant les modalités de réalisation de ceux-ci, sont disponibles sur le site de l'Institut Paul Delouvrier www.delouvrier.org

A- Principaux enseignements

L'opinion sur l'action de l'État se dégrade sensiblement, surtout en matière d'éducation nationale et de logement. La satisfaction des usagers se maintient sauf pour la santé qui est à un plus bas depuis 20 ans.

Cette 24^{ème} édition, réalisée par Verian (ex-Kantar Public) en décembre 2023, alerte les décideurs sur la dégradation de l'opinion des Français vis-à-vis de l'éducation nationale et du logement ainsi que sur la baisse régulière depuis 15 ans de la satisfaction des usagers de la santé publique qui a atteint cette année un niveau historiquement bas.

Si, de façon globale, la satisfaction moyenne des usagers envers les services publics regagne les 2 points perdus l'an passé pour atteindre 73%, les Français sont plus critiques vis-à-vis de l'action publique.

En effet, l'opinion moyenne des Français à l'égard des services publics poursuit sa baisse enclenchée l'an dernier pour atteindre son niveau le plus bas enregistré depuis 2019 (à 44%), soit un recul de 8 points sur 2 ans.

On peut se demander si l'on assiste à un renversement de tendance alors que l'opinion s'était nettement améliorée au cours de la période 2016-2021.

Ces détériorations sont d'autant plus marquantes qu'elles s'accompagnent d'une attente d'action plus forte à l'égard des pouvoirs publics dans ces domaines.

L'éducation nationale :

L'éducation nationale continue de progresser parmi les domaines d'intervention jugés prioritaires. Comme l'an passé, elle arrive juste derrière la santé publique parmi les domaines sur lesquels les pouvoirs publics devraient faire des efforts (citée par 41%, +3 pts en 1 an, +8 pts en 3 ans).

La satisfaction globale des usagers de l'éducation nationale s'est légèrement redressée cette année. Mais cela cache une forte diminution de la satisfaction spécifique des élèves sur quasiment toutes les attentes prioritaires comme par exemple « communiquer aux élèves un savoir, leur fournir des connaissances » qui baisse de 13 points.

Le logement :

Pour les Français, le logement est un domaine sur lequel l'État doit agir en priorité. Il est en hausse dans leurs priorités (23% des citations, +2 pts vs 2022). Comme pour l'éducation nationale, la satisfaction globale s'est légèrement améliorée cette année, sans toutefois qu'il y ait des progrès dans la satisfaction sur les attentes prioritaires au premier rang desquelles se situent : la simplicité des démarches, le niveau des aides disponibles et le traitement équitable des citoyens dans l'attribution de logements.

La santé publique :

Elle reste en tête des domaines d'action publique prioritaire aux yeux des Français.

Depuis 2019, la santé est le premier domaine sur lequel les pouvoirs publics devraient faire des efforts (citée par 48% des Français en 2023). Or, seuls 45% des Français ont une bonne opinion de l'action de l'État dans ce domaine : un score qui décline depuis deux ans, effaçant ainsi le pic enregistré lors de la crise sanitaire. L'opinion des Français à l'égard de l'action de l'État dans le domaine de la santé publique atteint un niveau historiquement bas cette année.

De même, la satisfaction des usagers est à son plus bas niveau depuis la création du baromètre.

Ces deux indicateurs se situent désormais au niveau des moyennes des différents services publics, alors que pendant longtemps la santé publique constituait un domaine d'excellence aux yeux des Français et des usagers.

La justice :

Malgré une progression de 4 points cette année, la justice a le taux de satisfaction le plus faible des services étudiés. Parallèlement, l'opinion des Français est médiocre avec seulement 33% d'opinions favorables.

Ces résultats sont à mettre en parallèle avec le fait que la justice se maintient cette année dans le trio de tête des domaines d'intervention jugés « prioritaires » aux yeux des Français (34%), devançant désormais l'action en matière de police et gendarmerie.

L'environnement :

L'action de l'État en matière d'environnement est le seul domaine qui enregistre cette année une amélioration de l'opinion des Français : 42% des Français ont une bonne opinion de l'action de l'État sur ce domaine (+3 points par rapport à 2022), mais cela reste en-dessous de la moyenne observée.

Il faut aussi noter l'augmentation de 4 points de la satisfaction générale des usagers. Cette amélioration reflète des progrès très importants obtenus par les services sur leur environnement qui ont su améliorer les taux de satisfaction sur toutes les attentes prioritaires des usagers entre 8 et 13 points par rapport à 2022.

Enfin, fait notable de cette 24^{ème} édition du Baromètre, pour la première fois depuis 2019, on observe que la préférence des Français pour une baisse d'impôts (quitte à réduire les prestations des services publics) l'emporte – de peu – sur une amélioration des services publics qui passerait par une hausse d'impôts.

Principaux indicateurs du baromètre :

La satisfaction moyenne des usagers envers les services publics se stabilise à 73%. Elle regagne les 2 pts perdus l'an passé. En revanche, l'opinion moyenne des Français à l'égard des services publics poursuit sa baisse (-8 pts en 2 ans) et atteint le niveau le plus bas enregistré depuis 2019. Dès lors, l'écart entre satisfaction et opinion continue de se creuser, de 4 pts cette année.

Domaines d'intervention de l'État jugés prioritaires :

La tendance observée ces dernières années continue de se consolider. Ainsi, la santé publique demeure toujours en tête à un haut niveau, suivie pour la 2^{ème} année consécutive par l'éducation nationale qui continue de progresser. La police/gendarmerie, en reculant de 3 points, passe derrière la justice cette année. A noter également : le logement et la fiscalité enregistrent une hausse.

Si la santé publique demeure toujours en tête, l'écart se réduit avec l'éducation nationale qui progresse nettement. Le logement affiche une hausse continue depuis 2020, sans toutefois atteindre un niveau inédit. Enfin, l'emploi se stabilise après 10 ans de baisse.

Domaines prioritaires d'intervention de l'État jugés prioritaires, par Région

La santé publique reste la première priorité dans toutes les Régions, mais au coude-à-coude avec l'éducation nationale en Ile-de-France. L'éducation nationale reste depuis deux ans la 2^{ème} priorité dans 10 Régions et la justice consolide sa présence dans le trio de tête dans 9 Régions (contre 7 en 2021, 8 en 2022). La police/gendarmerie, quant à elle, n'est plus dans le le trio de tête que dans 4 Régions (contre 7 en 2021). En recul depuis plusieurs années, l'emploi ne figure plus du tout au top 3 d'aucune Région (contre 3 en 2022).

Domaines d'intervention de l'État jugés prioritaires, par âge et densité de communes

Plus on avance en âge et plus on vit dans une commune de faible densité, plus on considère que la santé publique est une priorité. Seuls les plus jeunes (de moins de 25 ans) placent l'éducation nationale en tête des priorités d'action de l'État. L'environnement se hisse en 3^{ème} position chez les 25-34 ans, tandis que la police/gendarmerie est en 3^{ème} position chez les aînés.

Arbitrage impôts/prestations : des Français très partagé

Pour la première fois depuis 2019, la préférence pour la diminution des impôts l'emporte – de peu – sur l'amélioration des services publics. Cela reste toutefois à un niveau modéré comparé à ses niveaux précédemment enregistrés avant 2019.

Seules les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Ile-de-France affichent une préférence majoritaire pour l'amélioration des prestations de services publics même si cela entraîne une hausse des impôts. La Normandie et la région PACA, légèrement en-deçà, affichent des niveaux comparables. On note en revanche de fortes baisses dans les régions Bourgogne-Franche-Comté (-12pts), Occitanie (-11pts), Grand Est (-10pts) et Pays de la Loire (-9pts).

Après un amenuisement l'an passé, le clivage politique entre gauche et droite sur l'arbitrage entre impôts et services publics est davantage marqué cette année, notamment à droite, retrouvant des niveaux proches de ceux des années passées.

Les progrès attendus de la part des services publics : respect des délais, disponibilité, orientation efficace, accompagnement adapté sa situation ou l'orientation vers la personne compétente.

Au global, les progrès attendus prioritairement relèvent d'attentes personnelles et pratiques liées à un bénéfice individuel. Les attentes ayant trait à une amélioration plus collective, telle que l'écoresponsabilité, restent perçues comme secondaires.

Une opinion des Français à l'égard des services publics en baisse

En moyenne, seuls 44% des Français ont une bonne opinion de l'action de l'État concernant les différents services publics. Comme l'an dernier, on enregistre une forte baisse générale de l'opinion sur les divers services publics, en particulier la sécurité sociale, les services du logement et l'éducation nationale. La seule hausse de l'opinion concerne l'environnement.

Bien qu'en baisse cette année, la sécurité sociale reste avec la police/gendarmerie en tête des domaines d'actions les mieux perçus. Le décrochage particulièrement fort de la santé publique et de l'éducation nationale déjà noté l'an dernier se poursuit. De même, la baisse de l'opinion à l'égard de l'action de l'État pour le logement est très nette.

Opinion des Français à l'égard des services publics par Région

En 2023, la Région la plus positive est la Bretagne. L'opinion moyenne y est supérieure de 5 points à la moyenne nationale (49%), avec les meilleurs niveaux d'opinion pour 5 services publics sur 9. Avec une opinion moyenne inférieure de 9 points à la moyenne nationale (35%), la Région Centre-Val de Loire est la plus négative et remplace ainsi la Normandie, qui, pour une fois, n'est plus la dernière de la liste.

Opinion des Français à l'égard des services publics par profil

Les plus jeunes sont les plus négatifs à propos des forces de l'ordre et des services des impôts, mais ils sont bien plus positifs que leurs aînés concernant le logement, la santé publique ou la justice. Les CSP+ ont une meilleure opinion de l'action de l'État en matière d'éducation nationale et d'emploi.

Opinion des Français à l'égard des services publics par préférence partisane

Le clivage gauche/droite reste très perceptible dans l'opinion à l'égard des services publics. Les exemples de clivages les plus saillants concernent l'opinion à l'égard de la police/gendarmerie, la justice, l'éducation nationale et les impôts.

Satisfaction des usagers à l'égard des services publics : une majorité de satisfaits

Avec un niveau de 73%, la satisfaction moyenne des usagers des services regagne les 2 points perdus l'an passé. On observe une hausse significative de la satisfaction à l'égard des services du logement alors même qu'une crise du logement semble poindre dans les débats, ainsi qu'un mécontentement en hausse à l'égard de la santé publique.

Le déclin de la satisfaction des usagers vis à vis des services de santé se poursuit depuis 2021. A contrario, la satisfaction envers l'éducation nationale, l'environnement et le logement enregistre sa première hausse depuis 2020 après une phase de baisse.

Cette année encore, la différence entre la part des usagers « très satisfaits » et « très mécontents » est positive pour presque tous les domaines. La justice, qui cette année encore enregistre la plus importante part d'usagers « très mécontents », demeure en retrait malgré sa remontée, le ratio n'étant que très légèrement positif.

2.2- Autres baromètres spécifiques

Baromètres sur le service public du logement et focus environnement pour la Caisse des Dépôts.

221- Service public du logement

Un peu plus d'un Français sur cinq a récemment bénéficié d'un soutien public pour son logement, une proportion stable et toujours significativement plus importante dans les villes de plus de 100 000 habitants et en agglomération parisienne.

Les usagers du service public du logement se distinguent de la population française en termes de profil. Ces usagers sont plus souvent des femmes, des jeunes et appartiennent davantage aux catégories socioprofessionnelles les moins aisées. En agglomération parisienne, ils sont plus jeunes et plus souvent diplômés de l'enseignement supérieur que dans les autres territoires.

Les usagers ne bénéficient pas des mêmes types de soutien pour le logement selon leur lieu de résidence. Ils sont, notamment en agglomération parisienne, plus nombreux à habiter un logement social ou intermédiaire, tandis qu'ailleurs les usagers bénéficient davantage d'aides publiques (APL, ALF, ALS...). De même, si un usager sur quatre accède à la propriété dans les villes de 100 000 habitants ou moins, cette proportion est bien moindre dans les villes de +100 000 habitants et en agglomération parisienne (14-15%).

Sans surprise, les loyers des usagers en région parisienne sont toujours mécaniquement plus élevés que dans le reste de la France. Près de 60% déclarant un loyer mensuel compris entre 500 et 1 000 euros.

Modes de contact avec les services public du logement

Après deux ans en retrait, **internet** retrouve son niveau de 2020 (à 53%) et **reste le mode de contact le plus utilisé** avec les services publics du logement, à son plus haut niveau, loin devant les autres canaux. Le téléphone, avec 34%, reperd les 4 points gagnés l'an passé et reste le deuxième mode de contact utilisé par les usagers, suivi du courrier qu'un quart privilégie (stable pour la 3^{ème}

année consécutive). En déclin depuis plusieurs années, les contacts physiques tombent au plus bas, comme en 2021, à 14%.

Les modes de contacts suivent la même hiérarchie quelles que soient les catégories d'agglomération, internet en tête. On observe toujours un recours plus important au téléphone et au courrier chez les usagers de l'agglomération parisienne.

Opinion et satisfaction à l'égard de l'action de l'Etat dans le domaine du logement

L'opinion des Français à l'égard de l'action de l'Etat dans le domaine du logement poursuit sa baisse entamée en 2021, en perdant 6 points par rapport à l'an passé. Il atteint son niveau le plus bas depuis 2017 à 35%, soit un niveau très inférieur à la moyenne constatée sur l'ensemble des services publics étudiés. La satisfaction des usagers en revanche, après deux ans de recul, s'améliore de 3 points (75%), se situant légèrement au-dessus de la moyenne des autres services publics.

Quelle que soit la catégorie d'agglomération, on ne note pas d'écarts significatifs ni dans l'opinion des Français, ni dans la satisfaction des usagers à l'égard du service public du logement.

Hiérarchie des attentes prioritaires et satisfaction sur celles-ci

La simplicité des démarches (+2 places) et le niveau des aides disponibles (+2 places) s'affichent comme les deux principales attentes des usagers, suivies du traitement équitable des citoyens qui vient compléter le podium. Si la rapidité dans la finalisation des dossiers perd 5 points et chute de trois places, c'est toutefois la dimension qui connaît la plus forte progression en matière de satisfaction (+ 5 points), loin derrière l'accueil des personnels, dimension la plus satisfaisante pour les usagers (à 71%).

Si on note peu de disparités territoriales concernant les priorités des usagers du logement, les usagers de l'agglomération parisienne apparaissent néanmoins plus préoccupés par la qualité des offres de logements en termes de proximité des infrastructures, et moins par la variété et le nombre de logements proposés.

Evolution des attentes prioritaires (2014-2023)

Cette année, les écarts entre les différentes attentes des usagers des services du logement se resserrent nettement de telle sorte qu'aucune ne se détache. Le traitement équitable des citoyens poursuit sa baisse pour atteindre un point historiquement bas.

La progression générale de la satisfaction sur les différentes attentes cache une situation disparate : le niveau de satisfaction s'est dégradé dans les villes de 100 000 habitants et moins, parfois fortement sur certaines attentes comme la qualité des offres de logements en termes de proximité des infrastructures (-7 points). A l'inverse, la satisfaction a fortement augmenté dans les grandes villes et dans l'agglomération parisienne.

Satisfaction à l'égard du logement actuel

La satisfaction des personnes habitant en logement social est plutôt en hausse. Elle est particulièrement meilleure sur l'isolation thermique (+6 points), Mais cela reste toutefois une des attentes les moins satisfaisantes, très loin derrière la localisation, le nombre de pièces et l'environnement du quartier qui recueillent toujours les meilleurs taux de satisfaction (>75%).

Le niveau de satisfaction des usagers progresse sur cinq items (au moins +4 points). Il s'agit en particulier de l'isolation thermique, de l'isolation contre le bruit, de l'environnement de son quartier, de l'état général de son immeuble, et de la consommation d'énergie de son logement. En revanche, les équipements collectifs des immeubles ont subi un recul de 4 points.

Satisfaction à l'égard de la procédure d'obtention du logement

La procédure d'obtention du logement conserve des niveaux de satisfaction stables et globalement positifs. La capacité de l'organisme à proposer un logement adapté aux besoins et la simplicité de la demande d'un logement social recueillent, comme l'an passé, les meilleurs niveaux de satisfaction, à 70%. Seule la clarté des critères d'attribution du logement affiche un recul.

La clarté dans les critères d'attribution des logements poursuit sa baisse de satisfaction (-7 points depuis 2021) atteignant son plus bas score depuis 2018. La simplicité de la demande d'un logement social reste stable depuis 2017. Les autres items voient leur niveau de satisfaction remonter après une baisse significative l'année passée.

Si on ne note pas d'écarts significatifs selon la catégorie d'agglomération, les usagers qui habitent un logement social/HLM en agglomération parisienne sont plutôt moins satisfaits que les autres. On peut noter, en tendance depuis l'année dernière, une forte baisse de la satisfaction des habitants des petites villes concernant la clarté des critères d'attribution des logements (-13 points).

Parmi les résidents en logement social/HLM, les plus jeunes sont nettement plus satisfaits de la simplicité de la demande de logement social, de la capacité des organismes à proposer des logements correspondant à leurs besoins et de l'information donnée sur l'état d'avancement de leur demande. Les résidents vivant en périphérie de ville sont moins satisfaits quant à la capacité de l'organisme à proposer un logement adéquat.

Satisfaction à l'égard des relations avec le bailleur

Les niveaux de satisfaction à l'égard du bailleur sont relativement stables. On note un recul net de la satisfaction des résidents de logement social/HLM quant au service rendu par le bailleur en général (-5 points, à 61%) et près d'un tiers considère toujours que leur bailleur est difficile à contacter en cas de besoin.

La baisse de la satisfaction à propos du service rendu par le bailleur en général poursuit celle de l'année dernière pour atteindre un niveau qui égalise celui de la réactivité dont la tendance de long terme est plutôt à la hausse.

Une baisse importante des niveaux de satisfaction est constatée dans les villes de 100 000 habitants et moins.

Parmi les résidents en logement social/HLM, les moins de 35 ans et ceux qui habitent en maison individuelle sont plus satisfaits des relations avec leur bailleur quant à sa réactivité, le service rendu et les possibilités de changer de logement au sein du parc HLM. Ceux qui occupent leur logement depuis plus de 10 ans sont bien moins satisfaits de la réactivité de leur bailleur.

Satisfaction à l'égard de l'action du bailleur en matière de rénovation énergétique

Les locataires de logements sociaux/HLM restent majoritairement satisfaits de l'action de leur bailleur en matière de rénovation énergétique et d'économies d'énergie, avec une hausse cette année de 5 points, à 62%. La satisfaction est meilleure auprès des moins de 35 ans, des CSP+, de ceux qui occupent leur logement depuis moins de deux ans, vivent en maison individuelle, ou lorsque ce logement est situé en centre-ville.

Critères de choix dans la localisation du logement

Conséquence possible de l'augmentation du prix du carburant, le critère de choix n°1 de la localisation d'un logement devient la présence de transports en commun, gagnant 8 points en 1 an, et 21 points dans les villes de moins de 100 000 habitants. Ce critère est suivi de très près de la facilité d'accès aux commerces et services. La facilité d'accès au travail importe moins dans les villes de moins de 100 000 habitants et a beaucoup baissé cette année.

Les critères de choix dans la localisation de son logement varient toujours selon les besoins et notamment selon l'âge : les moins de 25 ans sont ainsi plus sensibles à l'accès aux lieux de culture et de loisirs, les 35-49 ans à la facilité d'accès au travail, tandis que les plus âgés privilégient davantage l'accès aux commerces et services de proximité.

Souhaits pour les années à venir

Déjà en recul et relégué au second rang l'an passé, l'aspiration à devenir propriétaire recule **d'une** place. Le désir le plus important pour une majorité des habitants de logement sociaux/HLM est de rester locataire de leur logement actuel ou d'en changer au sein du parc social. Toujours près d'un tiers seulement des locataires du parc social souhaite devenir locataire d'un logement privé, et un quart dans l'agglomération parisienne.

Ce souhait reste notable chez les moins de 35 ans et les résidents de HLM ayant les plus hauts revenus. Ces derniers, plus aisés, souhaitent aussi davantage devenir locataire dans le secteur privé. Si les moins de 35 ans envisagent moins facilement de rester dans leur logement actuel, aspirant à autre chose, ceux qui occupent leur logement depuis plus de 10 ans et souhaitent plus souvent y rester.

222- Les Français et l'environnement

Les priorités assignées par les Français aux pouvoirs publics en matière d'environnement

Le trio de tête des actions environnementales prioritaires pour les Français reste identique à celui de 2022, avec toutefois un recul sur chacune d'elles. En lien avec l'actualité de ces derniers mois, la prévention des catastrophes naturelles gagne 5 points et se hausse à 27%.

L'opinion sur l'action de l'État en matière d'environnement

L'opinion à l'égard de l'action de l'État en matière environnementale est en forte hausse. Malgré ces hausses, quatre domaines d'action restent jugés négativement : l'encouragement à un changement dans l'agriculture, la réduction de la pollution des océans, des nuisances sonores et l'orientation des négociations internationales.

L'opinion sur l'ensemble des dimensions testées est en hausse. Les plus jeunes sont souvent plus cléments dans leurs jugements.

Dans cette hausse globale, les items arrivent sont très groupés, sauf la dimension autour du recyclage qui est toujours largement en tête. La plus forte hausse concerne la préservation de la ressource en eau, qui a connu une forte médiatisation et des débats nourris cette année.

Pouvoirs publics et environnement : priorités et opinion sur l'action conduite

La réduction des nuisances sonores et à la fois la priorité la moins citée et celle qui suscite l'opinion la plus défavorable.

A l'inverse, le recyclage des déchets est à la fois une des priorités les plus citées et le plus positivement jugée.

L'encouragement de l'agriculture à réduire l'usage de pesticides et d'engrais et à offrir une production alimentaire au plus près du consommateur est l'attente la plus forte, mais l'action des pouvoirs publics n'est pas jugée positivement.

L'impact perçu d'un certain nombre d'actions sur l'environnement

Les gestes simples, qu'ils soient quotidiens ou non, sont toujours les plus valorisés par les Français qui leur attribuent un impact fort sur l'environnement. Les niveaux sont globalement stables cette année encore. Les actions les plus engageantes et qui demandent des efforts sont en revanche perçues comme ayant un impact limité.

Un réel clivage générationnel : les plus jeunes perçoivent un plus grand impact sur les actions demandant de changer durablement les habitudes telles que limiter sa consommation de viande, les achats en ligne et livraison à domicile... tandis que les plus âgés plébiscitent les actions simples et ancrées depuis plusieurs décennies.

Évolution de l'impact perçu d'un certain nombre d'actions sur l'environnement

L'impact perçu du recyclage, du choix des légumes de saison et des produits fabriqués loin continue son recul. Les actions les plus débattues dans l'espace médiatique et prescrites par les organisations écologistes restent en recul. On note que la limitation des achats en ligne progresse tout de même de 5 points.

Les comportements que les Français ont adoptés ou sont prêts à adopter

Les quatre actions les plus pratiquées par les Français restent les mêmes. On note une forte évolution concernant le fait d'éviter des achats produits lointains, qui en contexte d'inflation recule de 5 points. La limitation des achats en ligne et des livraisons à domicile est, elle, en hausse, liée à un effet post-covid, à la baisse de consommation des ménages et vraisemblablement à une médiatisation accrue de cette action.

Inquiétudes vis-à-vis des phénomènes liés au dérèglement climatique

Liés à l'actualité lors du sondage deux items sont en forte hausse cette année : les inondations et les tempêtes. Le phénomène le plus redouté reste la sécheresse et le manque d'eau. Un quart des Français le citent en premier. On remarque là aussi un écart générationnel, les plus jeunes étant plus inquiets de phénomènes globaux, tandis que leurs aînés le sont d'événements à l'impact direct.

223 – Baromètre sur la délivrance de titres et documents vue par les usagers

Baromètre réalisé en partenariat avec l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS).

224- Les Français et le service public de l'emploi

Baromètre réalisé en partenariat avec Pôle Emploi (France Travail)

225 – Baromètre sur les services publics vus par les Français et les usagers – Volet pour le ministère de la cohésion des territoires et de la ruralité.

Baromètre réalisé en partenariat avec le ministère de la cohésion des territoires et de la ruralité.

3- COMPTE DE RESULTAT ET BILAN 2023-20224

51- Compte de résultat 2023-2024

	Au 30/06/2024	Au 30/06/2023	Ecart
Produits	94 957	104 630	-9 673
Charges	91 448	100 969	-9 521
Résultat	3 509	3 661	-152

52- Bilan 2023-2024

Valeurs au 30 juin 2023

ACTIF			
	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeurs nettes
Immobilisations			
Créances			
Trésorerie	30 613		30 613
	23 161		26 995
<i>Dont : valeurs mobilières de placement</i>	29 479		29 479
	26 645		26 645
<i>Dont : disponibilités</i>	1 134		1 134
	350		350
Charges constatées d'avance	1 025		1 025
	989		989
TOTAL GENERAL	31 637		31 637
	27 984		27 984

PASSIF	Au 30/06/2024	Au 30/06/2024
Capital	79 434	<i>79 434</i>
Report à nouveau	-52 410	<i>-56 070</i>
Résultat de l'exercice	3 509	<i>3 661</i>
TOTAL	30 533	<i>27 024</i>
Fonds dédiés		
Dettes fournisseurs et cptes rattachés	1 104	<i>960</i>
Autres dettes	-	
Produits constatés d'avance		
TOTAL GÉNÉRAL	31 637	<i>27 984</i>